



Conseil d'administration

Vendredi 1^{er} décembre 2017 à 16 h

**IREM
70 rue des Maths - Entrée C -
Domaine universitaire
Saint Martin D'Hères**

Ordre du jour :

1. Nouveaux membres du conseil d'administration
2. Bilan scientifique 2016-2017
3. Actions réalisées, diffusion, projets
4. Gestion financière de l'IREM
 - Vote sur le bilan financier 2016
 - Information sur le bilan provisoire de l'exercice 2017
 - Vote sur le budget prévisionnel 2018
5. Les revues
6. Questions diverses

Michèle Gandit

Directrice de l'IREM

Compte-rendu du conseil d'administration

Rédigé par Marie-Hélène Biasini

Présents : Michèle Gandit, Anatoli Iouditski, Anne Jorioz, Christine Kazantsev, Nicolas Berthier, Thomas Meyer, Grégoire Charlot, Marie-Hélène Biasini.

Excusés : Christine Verdier, Hervé Barbe, Hervé Engeamne, Marc Troudet.

La séance est ouverte à 16 heures

1 – Remplacement de membres du CA

Vote à l'unanimité pour le remplacement de Thomas Lecorre par Thomas Meyer, professeur en lycée et de Michèle Gandit par Christine Kazantsev, MCF (UGA).

Le rapport d'activité de l'IREM de Grenoble pour l'année 2016-2017 est joint à ce compte-rendu. Il développe le bilan scientifique (résumé dans le paragraphe 2), les actions réalisées, la diffusion des travaux et les projets de l'IREM (résumés en 3).

2 – Bilan scientifique 2016 – 2017

La nouvelle directrice, Michèle Gandit, présente l'IREM de Grenoble, composé de 75 personnes dont 54 des premier ou second degrés, réunis en treize groupes. Chaque groupe est décrit en une page dans le rapport d'activité. Michèle Gandit est à l'initiative de la création d'un groupe interdisciplinaire (histoire-géographie, français, mathématiques et EPS). L'ADIREM encourage l'ouverture des IREM aux disciplines scientifiques autres que les mathématiques et l'informatique. Une des priorités nationales de la DGESCO est l'interdisciplinarité : création dans les IREM de groupes d'enseignants en sciences physiques, en biologie... ou de groupes d'enseignants de plusieurs disciplines.

Les groupes de l'IREM se réunissent 15 demi-journées et participent à 2 séminaires par an.

Michèle Gandit relate que les effectifs de l'IREM sont à peu près constants, mais signale la difficulté à fixer dans la semaine une demi-journée de réunion commune à tous les enseignants des groupes. Cette difficulté vient essentiellement des contraintes administratives qui pèsent sur les enseignants du premier degré. Malgré leurs souhaits de vouloir participer aux travaux de l'IREM, certains enseignants du premier degré en sont empêchés.

L'IREM de Grenoble participe activement aux travaux du réseau des IREMS. Des animateurs de l'IREM de Grenoble sont membres des commissions inter-IREM : CII collège, CII lycée, CII université, CII histoire et épistémologie, CII Repères-IREM et CORFEM (COMmission de Recherche sur la Formation des Enseignants de Mathématiques). http://www-irem.ujf-grenoble.fr/spip/IMG/pdf/1-presentation_cii_dec_2017.pdf

Michèle Gandit est membre du bureau de l'ADIREM, chargée des relations avec les CII et des colloques du réseau au niveau national.

3 – Actions réalisées, diffusion des travaux et projets

L'IREM de Grenoble a organisé la réunion de l'ADIREM le 1er juin, puis le XXII^{ème} colloque de CII histoire et épistémologie des mathématiques les 2 et 3 juin 2017, en partenariat avec l'UFR IM2AG, le LJK, l'Institut Fourier, la Maison pour la Science, les mairies de Saint-Martin-d'Hères et de Grenoble... Le colloque a débuté par une conférence grand public donnée par Michèle Audin à l'auditorium du Musée de Grenoble.

L'IREM a également invité le logicien René Cori du 4 au 7 avril 2017. Il est intervenu en formation initiale à l'ESPE. Voir le programme de cette invitation en annexe du rapport d'activité.

L'IREM a également participé à l'organisation du colloque de la Société Française de Statistique qui a eu lieu début septembre 2017 à l'IMAG. Ce colloque était inscrit au plan académique de formation des enseignants du second degré.

Autres actions réalisées : les journées Mathc2+ de juin (destinées à des élèves de seconde), participation à la journée régionale et aux journées nationales de l'APMEP, participation à la fête de la Science, concours informatique pendant la semaine des mathématiques...

La diffusion des travaux de l'IREM passe aussi par les publications : voir page 27 du rapport d'activité.

Les projets de l'IREM :

- création d'un groupe sur la différenciation en mathématiques au collège,
- renforcement de la collaboration /IREM/ESPE,
- création d'un club de maths pour les élèves (de l'école primaire au lycée),
- renouvellement du groupe « géométrie pratique et instruments anciens », avec une participation de conseillers pédagogiques du premier degré,
- refonte du site web selon la charte UGA en lien avec la DGDSI,
- création d'une collection en lien avec UGA Editions et publication de deux livres,
- diffusion de la revue *Petit X à l'international* avec EBSCO,
- prise en charge administrative et collaboration scientifique avec un groupe IREM du premier degré de l'ex-IREM de Nice,
- création d'un groupe CultureMath à l'IREM de Grenoble, chargé d'enrichir le site CultureMath,
- création d'un groupe IREM Grange des maths,
- élargissement de la collaboration avec la Maison pour la Science en Alpes Dauphiné (MPLS) par la création de groupes de recherche-actions en sciences, débouchant sur des stages de formation MPLS.
- mise en place d'une formation de bassin, de longue durée, de type recherche-action sur le cycle 3, sur le bassin de Crest (quatre collèges et des écoles primaires).

4 – Gestion financière de l’IREM

- Approbation du bilan financier 2016 : vote à l’unanimité.
- Information sur le bilan provisoire 2017.
- Budget 2018 : vote à l’unanimité.

5 – Les revues

Michèle Gandit souhaite une harmonisation dans la présentation des revues, des tarifs... Un groupe de travail sera constitué. L’IREM de Grenoble publie *Petit x*, *Grand N* et bientôt *Repères-IREM*.

6 - Questions diverses

Michèle Gandit demande à Anatoli Iouditski la possibilité d’accès à l’intranet de l’UFR IM2AG, pour l’équipe administrative et elle-même.

La séance est levée à 18 heures.